



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## constructions scolaires

Question écrite n° 15651

### Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le projet de délocalisation de l'école du Parcq (Pas-de-Calais). L'actualité rappelle fréquemment le caractère dangereux de la traversée de cette petite commune rurale située au bord de la RN 39, axe particulièrement fréquenté et accidentogène. Les élus et les habitants de cette commune s'émeuvent, à juste titre, des risques d'accident qu'encourt, chaque jour, la soixantaine d'enfants qui se rend à l'école située au bord de cette route meurtrière. A court terme, le projet de délocaliser l'école nécessite des crédits importants. Au vu de la modicité des ressources dont dispose la municipalité, il ne lui sera pas possible d'assumer seule cette lourde charge financière. L'Etat a attribué une aide financière au titre de la DGE qui, pour appréciable qu'elle soit, ne permettra pas de mener à bien ce projet. Compte tenu du danger encouru par la population scolarisée, il lui demande s'il envisage de débloquer des crédits exceptionnels, pour que ce projet de délocalisation de l'école puisse enfin se concrétiser.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Leroy](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15651

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 2003, page 2618